

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4577**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Intégrateur de données multimédia

Nouvel intitulé : Intégrateur de médias interactifs

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

AUTOGRAF, Centre national aérographie - centre de formation aux arts graphiques (CNA-CEFAG)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur d'Autograp, Directeur du CNA CEFAG

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326t Programmation, mise en place de logiciels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité d'un chef de projet multimédia, la fonction d'intégrateur multimédia consiste principalement à intégrer des données (images, sons, vidéos, animations et textes issus de fichiers textes, XML, et de bases de données) sur un support numérique, et à assurer les développements de scripts nécessaires à la mise en place de l'interactivité et de la création dynamique de pages ou de contenus, destinés à une diffusion sur internet, sur borne interactive, sur CD-ROM ou DVD interactif. Il a les compétences pour rédiger un cahier des charges avec le chef de projet, préparer une proposition commerciale, construire le dossier de production, organiser la production des médias, planifier et conduire la réalisation technique du projet.

Les capacités ou compétences évaluées et attestées sont les suivantes : - Etudier la faisabilité de la demande d'un client : définition des contours d'un projet, analyse de l'existant et proposition de nouvelles fonctionnalités, soumission d'un cahier des charges aux prestataires potentiels par le biais d'un appel d'offres.

- Proposer une prestation de service multimédia : élaboration d'une proposition commerciale, après analyse comparative de la concurrence, et préparation d'un contrat.
- Effectuer la conception d'un projet multimédia : détermination d'un plan d'action et élaboration d'un dossier de production (spécifications fonctionnelles et techniques, chartes graphique et des médias).
- Organiser la production des médias et conduire la réalisation du projet : coordination de toutes les phases de réalisation et de production d'un projet multimédia.
- Créer des visuels, des objets d'infographie et des animations : réalisation de l'identité visuelle, et création des éléments visuels et animés.
- Editer des pages pour le web : création de l'arborescence, réalisation de la mise en forme, mise en ligne, mise à jour du site, référencement et suivi des statistiques de fréquentation.
- Intégrer des médias audios et vidéos : production du format final des médias, intégration des médias, gestion de la vidéo et du son en réseau, selon la bande passante.
- Programmer un site interactif avec les langages standards du web : création d'un site statique en langage HTML, présentation d'un site avec les feuilles de style CSS, gestion de l'interactivité avec JavaScript et « animation » des pages web avec les 3 langages du DHTML.
- Créer des animations Flash interactives : création des animations simples, création de sites Flash interactifs, importation de médias (audio, vidéo, animation, image, texte...).
- Programmer un site dynamique utilisant une base de données : développement et actualisation d'un site web dynamique, relié à une base de données, développement et mise en place d'un back-office de gestion des contenus et d'administration du site.
- Créer un site Flash dynamique et mettre en place son back-office : développement d'une application frontale dynamique en Flash, accédant à des fichiers textes, des fichiers XML et/ou une base de données, développement et mise en place d'un back-office pour la mise à jour simplifiée du site.
- Maintenir le fonctionnement d'un site et en assurer le webmastering : maintien du site, mise à niveau des infrastructures et technologies, développement de nouvelles fonctionnalités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

-Entreprises spécialisées dans la communication : Agences web, Agences de communication, département web d'imprimeries numériques, studios de création, société d'éditions multimédia, sociétés du secteur du ludo-éducatif, secteur de la presse et de l'information, sociétés de production d'application e-learning, SSII -Tous secteurs professionnels : Services de communication intégrés aux entreprises (collectivités, institutions, PME/PMI, groupes industriels, hôpitaux,...).

Types d'emplois : Assistant de Chef de projet multimédia - Concepteur/réalisateur multimédia - Coordinateur technique multimédia - Chargé de production multimédia - Web Designer - (Assistant web Designer, lorsque le web Designer a un réel rôle de Directeur artistique) - Animateur Flash - Concepteur/réalisateur/animateur de jeux interactifs - Intégrateur de données multimédias - Webmaster - Développeur multimédia - Technicien web radio ou web TV

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1805 : Études et développement informatique

M1803 : Direction des systèmes d'information

K1206 : Intervention socioculturelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte cinq composantes organisés en cinq pôles de compétences : 1 - Composante 'Conduite d'un projet de création d'application multimédia'

2 - Composante 'Production des médias, intégration des contenus et mise en ligne un site web'

3 - Composante 'Développement d'un site statique avec les langages et outils du web'

4 - Composante 'Développement d'un site dynamique et son back-office'

5 - Composante 'Maintenance et exploitation d'un site web'.

Après formation, la certification est évaluée par :

- Epreuves écrites, orales et pratiques
- En situation de travail, au cours des périodes en entreprise
- Document et dossier technique des travaux réalisés en centre et en entreprise
- Mise en situation de travail reconstituée
- Présentation d'un dossier technique devant un jury : description du dossier de travaux (book), argumentation orale.

Par VAE, la certification est évaluée par :

- Dossier de preuves
- Mise en situation selon les évaluations prévues.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	2/3 d'employeurs + 1/3 de salariés (uniquement pour CNA CEFAG)
Après un parcours de formation continue	X	2/3 d'employeurs + 1/3 de salariés
En contrat de professionnalisation	X	2/3 d'employeurs + 1/3 de salariés (uniquement pour AUTOGRAF FORMATION)
Par candidature individuelle	X	2/3 d'employeurs + 1/3 de salariés
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	2/3 d'employeurs + 1/3 de salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 juin 2006 publié au Journal Officiel du 23 juin 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 23 juin 2006, jusqu'au 23 juin 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Intitulé : Technicien supérieur en intégration de données multimédia.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Modification de l'arrêté du 22 juillet 1999, publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 (site).

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 2000 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

32 bénéficiaires du titre par an

Autres sources d'information :

<http://www.cna-cefag.org>

<http://www.cfacom.org>

<http://www.autograf.fr>

Lieu(x) de certification :

CNA/CEFAG 80, rue Jules Ferry

93170 Bagnolet

AUTOGRAF FORMATION

35, rue Saint Blaise

75020 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sites : Paris (75), Montreuil (93), Nanterre (92), Maisons-Alfort (94), Bagnolet (93)

Historique de la certification :

Ancien libellé : 'Technicien supérieur en intégration de données multimédia' (arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999)

Certification précédente : Technicien supérieur en intégration de données multimédia

Certification suivante : Intégrateur de médias interactifs